

GRIMAUD, Nicole. *La Tunisie à la recherche de sa sécurité*. Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 222 p.

Thierry Gongora

Volume 28, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703795ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703795ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gongora, T. (1997). Compte rendu de [GRIMAUD, Nicole. *La Tunisie à la recherche de sa sécurité*. Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 222 p.] *Études internationales*, 28(3), 655–657. <https://doi.org/10.7202/703795ar>

Serbes et le type dinaric chez les Monténégrins et les Bosniaques – alors que les spécialistes en général y accordent peu d'attention parce que la structure familiale de type « clanique » (dinaric) ne persiste que chez les Monténégrins surtout. Rezun les oppose à l'individualisme des Croates et des Slovènes et y voit une source de vendetta. Il faut chercher ailleurs des causes d'antipathie et de tension et expliquer d'une façon plus approfondie le problème de l'identification de l'individu à sa communauté nationale.

Par ailleurs, quelques jugements un peu légers du type : « l'idéologie nationaliste est aussi vieille que la politique elle-même » (p. 21), de même que l'affirmation selon laquelle la Yougoslavie fut libérée le 7 mai 1945 alors que les troupes allemandes ne furent définitivement vaincues que le 15 mai (p. 96) sont d'autres exemples des lacunes qui agacent le lecteur. Il est aussi dommage de voir que la facture matérielle du livre, à prime abord élégante, comporte quelques ratés dans la présentation de certaines cartes géographiques comme celle de la page 168 qui est peu lisible, celle de la page 7 qui est totalement illisible, et celle de la page 46 qui est dépourvue de légende. De plus, terminer en conseillant à quiconque désireux de se pencher sur le problème yougoslave de s'armer de patience car les pièges de la désinformation guettent à tout moment (p. 196), relève plus du sens commun que de l'analyse approfondie. Enfin, si le rôle de la communauté européenne est bien mis en valeur, car Rezun analyse bien l'échec de la sécurité collective en Europe et avance que l'empressement, surtout

du côté allemand, de reconnaître les indépendances slovènes et croates a jeté beaucoup d'huile sur le feu, on se demande bien de quelle nouvelle identité yougoslave il peut bien s'agir – comme le sous-titre l'indique – tant il est difficile d'entrevoir des garanties de stabilité pour la région.

En terminant, il serait bon de rappeler que le spécialiste des Balkans n'y trouvera sûrement pas son compte, puisque l'essentiel du livre consiste en un récit de faits et quelques conclusions honnêtes, mais qui ne brillent pas par leur originalité pour quiconque s'est tant soit peu familiarisé avec la trame chronologique du drame yougoslave depuis son déclenchement. À l'opposé, le néophyte pourra se servir de l'ouvrage de Rezun à titre de lecture d'introduction – un texte qui permet de replacer les événements dans un cadre chronologique simple. Pour une explication un peu plus approfondie des composantes du problème ethnique, il faudra malheureusement aller voir ailleurs.

Jean LÉVESQUE

*Département d'histoire
University of Toronto*

MAGHREB

La Tunisie à la recherche de sa sécurité.

GRIMAUD, Nicole. Paris, Presses
Universitaires de France, 1995, 222 p.

Il se publie peu de livres sur les politiques étrangères des États du Maghreb, et encore moins sur leur politique de sécurité. Le livre de Nicole Grimaud s'impose donc comme une contribution importante à un domaine insuffisamment étudié. Son étude cou-

vre la politique de sécurité de l'État tunisien de son indépendance en 1956 jusqu'au début des années 1990. L'ouvrage retrace chronologiquement la politique de sécurité tunisienne à travers huit chapitres. Les deux périodes qui sont couvertes le plus en détail sont les années 1956-1963, où la Tunisie acquiert son indépendance dans un contexte régional tumultueux (guerre d'Algérie, démantèlement des installations militaires françaises en Tunisie, défi au régime de Bourguiba par les nationalistes arabes et la gauche), et la période 1974-1985 où la Tunisie vit des heures difficiles dans ses relations avec l'Algérie et la Libye.

L'accent mis sur les années 1956-63 se justifie aux yeux de Nicole Grimaud parce que cette période correspond à celle où les fondements de la politique de sécurité tunisienne sont établis. Les dirigeants tunisiens, Habib Bourguiba en tête, saisissent rapidement que leur État n'a pas les ressources pour se doter d'une capacité de défense autonome face à des puissances étrangères, comme la France ou l'Union soviétique, ou à des puissances régionales, comme l'Algérie indépendante. Ce constat et l'expérience de la crise politico-militaire de Bizerte entre la France et la Tunisie en 1961 mène à l'adoption de la doctrine de « défense totale ». Cette doctrine, telle qu'exprimée par le président Bourguiba, se caractérise par cinq principes : 1) la sécurité de la nation passe par son développement économique ; 2) l'armée tunisienne ne peut, à elle seule, dissuader ou repousser une invasion ; 3) la diplomatie doit rechercher des appuis extérieurs pour la Tunisie ; 4) la Tunisie pourrait avoir à contracter des alliances ; 5) en cas de conflit, la sécurité du pays passe par la cohésion

entre l'armée et le peuple, en attendant les secours extérieurs (cf. p.95).

Le livre de Nicole Grimaud est en grande partie une illustration de l'application de cette doctrine de sécurité par la Tunisie. De cette démonstration, il ressort que la Tunisie a eu recours, avant tout, à la diplomatie pour assurer sa sécurité et ce, grâce aux garanties de sécurité qu'elle a pu obtenir de la part de la France et des États-Unis. Le développement de relations de « clientélisme » en matière de sécurité entre un État du Tiers-Monde et une grande puissance n'est pas particulier au cas tunisien ; mais l'auteure souligne, avec à-propos, que l'originalité de la Tunisie : « réside moins dans la démarche elle-même que dans la forme publique et presque théorisée qu'elle revêt » (p.96). Le recours aux garanties de sécurité de puissances étrangères a permis à la Tunisie de maintenir son effort militaire à un niveau modéré (d'un point de vue comparatif et régional) et d'éviter ainsi les effets pernicioseux d'une militarisation du pays. En ce qui concerne l'avenir, Grimaud voit dans la construction du Maghreb un événement positif qui, à terme, transformera la situation sécuritaire de la Tunisie en l'intégrant dans une communauté d'États où elle pourrait bénéficier de la puissance de ses voisins plutôt que de la subir. La seule chose que l'on peut reprocher à cet historique de la politique de sécurité tunisienne est le peu de cas dont il est fait de l'aspect intérieur de la sécurité, notamment de la « menace » islamiste. De ce point de vue, ce livre s'inscrit dans une approche relativement traditionnelle des problèmes de sécurité, car ceux-ci sont perçus avant tout comme des problèmes de défense et

de dissuasion d'une menace militaire externe, qui tout au plus se sert du mécontentement intérieur pour déstabiliser l'adversaire (la Libye et les événements de Gafsa en 1980).

Ceux qui connaissent l'ouvrage important rédigé par Nicole Grimaud sur la politique étrangère de l'Algérie (*La politique extérieure de l'Algérie, 1962-1978*. Paris, Karthala, 1984) retrouveront dans cette étude sur la politique de sécurité de la Tunisie des aspects familiers. Dans les deux cas, il s'agit avant tout d'une étude monographique, d'une histoire contemporaine détaillée, plutôt que d'un ouvrage de science politique ayant des prétentions théoriques ou scientifiques. L'auteure cherche avant tout à présenter une étude aussi exhaustive que possible de son sujet, plutôt que de chercher à démontrer une thèse. Pour rédiger son ouvrage, Nicole Grimaud a effectué des entrevues et a eu accès à des archives. Ce travail minutieux de recherche se reflète dans le traitement de nombreux aspects de son sujet. Sur la crise de Bizerte de 1961, sur les nombreuses tensions avec la Libye et sur les relations militaires entre la France et la Tunisie, Nicole Grimaud présente l'analyse la plus complète et mesurée que l'on puisse trouver.

Malgré son approche monographique, ce livre devrait retenir l'intérêt des chercheurs au-delà du cercle restreint des spécialistes régionaux. En effet, l'ouvrage de Nicole Grimaud illustre bien les dilemmes de sécurité (selon une conception traditionnelle) d'un petit État du Tiers-Monde.

Thierry GONGORA

Chargé de recherche
IQHEI

Les islamistes algériens. Entre les urnes et le maquis.

LABAT, Séverine. Paris, Éditions du Seuil, 1995, 347 p.

La tragédie qui secoue l'Algérie, pays martyr, de façon plus brutale depuis le coup d'État de janvier 1992 suspendant le processus électoral, frappe tous les pays arabes, certes à des degrés différents, leur posant ainsi une question fondamentale : Comment procéder, si cela est inévitable, à la démocratisation de l'État sans remettre en question le fondement même du régime politique en place ? L'Algérie d'aujourd'hui n'a pas réussi à enterrer ses contradictions post-indépendance et à se libérer de la dualité déchirante de l'ère coloniale : appartenance à la sphère culturelle française (et par extension « occidentale » ?), présentée par « élites occidentalisées », et « élites réformistes arabophones », issues des universités moyen-orientales. Les hauts gradés de l'armée appartiennent au premier groupe, tandis que les militants de la mouvance islamiste font partie du deuxième.

Même si les islamistes faisaient partie de la résistance contre le colonialisme français (entre autres Abassi Madani, chef du FIS, a participé à l'insurrection du 1^{er} novembre 1954), c'est le FLN qui va accaparer le pouvoir et écarter les autres. La naissance des mouvements islamistes dans les années 70 (p.22) est une réponse directe de l'échec du « modèle de développement algérien » et l'expansion spectaculaire de la corruption à l'échelle nationale ainsi que le clientélisme flniste. C'est au cours des années 1980 que le jeune Ali Benhadj et